

POUR LES CULTIVATEURS

Une source puissante de revenu.

Culture du lin pour la graine.

NÉCESSITÉ D'AUGMENTER LA PRODUCTION AGRICOLE DU CANADA.

Par toute la Puissance du Canada, des conférenciers sont occupés à indiquer à la classe agricole le moyen d'augmenter la production des substances alimentaires pour les hommes et les animaux, afin de pouvoir fournir à l'Europe ce qu'il faut pour sustenter les soldats qui font la guerre et qui, la plupart d'entre eux, ont cessé d'être des producteurs pour devenir seulement des consommateurs, et la nombreuse cavalerie dont les chevaux, au lieu de servir à la culture du sol, s'unissent aux combattants eux aussi, et de viennent seulement des consommateurs. Une plus grande production à obtenir d'un sol cultivé sur une plus grande surface et d'après de meilleures méthodes, un élevage plus et mieux développé des animaux de la ferme, voilà donc les deux opérations qui s'imposent à la classe agricole du Canada.

AUGMENTATION DE L'ÉLEVAGE DU BÉTAIL

L'élevage fait sur une plus grande échelle des animaux de la ferme implique surtout l'obligation de lever le plus de bétails possible, pour la production de la viande, et conséquemment, la mise en élevage, dans la saison prochaine et celle qui suivront, de tous les veaux que nos troupeaux de bétail vont produire. Et, cependant, pour augmenter cet élevage de veaux, il ne faut pas songer à y consacrer beaucoup plus de lait qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, car il importe que nous restions aussi de forts producteurs de beurre et fromage, produits qui sont toujours en grande demande et, en ce sens nous devons plutôt augmenter leur production que la diminuer.

ALIMENTATION SPÉCIALE POUR LES VEAUX

Il est donc nécessaire d'augmenter la production des substances alimentaires propres à remplacer le lait dans l'élevage des veaux et, parmi ces substances, il en est une qui, depuis longtemps, est reconnue comme la meilleure pour produire, ajoutée au lait écrémé, les plus beaux veaux possible, la graine de lin. Il est très facile, pour nos cultivateurs de produire cette graine en s'appliquant, dès cette année, à la culture du lin pour la graine. Il n'est pas nécessaire de faire cette culture sur une très grande échelle pour se procurer ce qu'il faut de graine pour élever tous les veaux que vont nous procurer nos troupeaux, au printemps.

Une petite plaquette de sept pages, dernièrement publiée par le Ministère d'Agriculture d'Angleterre sur la culture du lin pour la graine, contient de précieux renseignements à ce sujet et je ne crois pouvoir mieux faire que la résumer pour le bénéfice des lecteurs du Journal d'Agriculture.

PROFIT A RETIRER DE LA CULTURE DU LIN POUR LA GRAINE

Il est établi que le cultivateur peut produire la graine de lin à bien meilleur marché qu'il ne lui faudrait payer pour se la procurer et que, même, ça le paierait d'en cultiver pour la vente au commerce. Il n'est pas ici question de la culture du lin pour sa fibre.

SOL CONVENANT AU LIN

Bien qu'on puisse cultiver le lin sur une grande variété de sols, ce qui lui convient le mieux est un terrain profond, assez humide, argilo-sableux, un peu calcaire et léger (LOAM), bien égouté, à sous-sol pesant et compact. Quel que soit le sol choisi, il ne faut pas oublier que sa bonne préparation est l'un des plus puissants facteurs du succès.

ROTATION POUR LA CULTURE DU LIN

Lorsqu'on veut faire du lin une culture régulière il faut suivre un système de rotation dans lequel le lin ne revient pas trop fréquemment. On indique, ici deux de ces systèmes de rotation, l'un suivi en Belgique comme suit: Trèfle, blé, seigle, pomme de terre, blé, avoine, lin avec trèfle. L'autre suivi en Hollande comporte: Avoine, blé, pomme de terre, avoine, lin avoine avec graminées fourragères, foin. Le lin requiert un sol net, et en dehors d'un cours de rotation régulier, on conseille de le cultiver sur un retour de racines (Choux de Siam exceptés) ou sur un chaume résu tat d'une forte récolte d'avoine nette. On ne sème seul on avec du seigle qui, dit-on, réussit mieux avec le lin qu'avec n'importe quelle autre graminée.

PRÉPARATION DU SOL

Un terrain propre bien pulvérisé, mais ensuite tassé, est ce que demande le lin. Un terrain ainsi préparé permet de bien recouvrir la graine à une profondeur uniforme et, aussi, d'obtenir une germination rapide, ce qui est un point important. Pour s'assurer un sol ainsi préparé de sept à huit pouces. Au printemps, si le sol est de nature pesante, un labour superficiel de trois à quatre pouces sera requis, mais, généralement, on obtient la condition désirée en se servant de la herce à disques, de la herce ordinaire et du rouleau successivement. L'usage du rouleau s'impose, vu que la compacité du terrain est nécessaire pour permettre l'humidité des couches inférieures du sol de monter, par la capillarité, à la portée

des racines du lin qui sont plutôt superficielles. Le principe est de travailler d'abord profondément le sol, puis de le consolider, surtout dans les régions un peu sèches, pour assurer sa compacité. Il faut, par dessus tout, éviter un sol à surface ameublie et friable au moment de l'ensemencement.

ENGRAIS A EMPLOYER

On ne doit jamais appliquer d'engrais de ferme sur le terrain à ensemer en lin, l'année même qu'on le sème. Cet engrais ne doit être appliqué au sol, afin d'éviter la verse, que pour la récolte qu'il porte l'année précédente. Si, cependant, il faut le cultiver sur un sol qui n'a pas reçu d'engrais de puis quelques temps, on pourra à liquer 56 livres de sulfate d'ammoniaque, 3 quintaux de superphosphate et 56 livres de muriate de potasse par acre, immédiatement avant l'ensemencement. Pour éviter de partager le préjugé que le lin est une récolte très épuisante, il est bon de savoir

qu'elle n'est pas plus épuisante que le blé et qu'après une récolte de lin l'on a, souvent, une meilleure récolte de blé qu'on ne l'aurait après une autre récolte de blé.

CHOIX DE LA SEMENCE

Il importe de n'employer pour la semence que de la graine bien mûrie, pleine et absolument nette. Lorsque la graine est recueillie d'une récolte qui est mal venue, mûrie et très sale, il est improbable qu'elle soit une graine de première classe et, dans ce cas, il est impossible d'avoir une récolte abondante de bonne graine.

ÉPOQUE DE L'ENSEMENCEMENT

On doit semer le lin aussitôt que tout danger d'une gelée tardive est passée, au printemps. Il ne faut pas, d'un autre côté, semer trop tard, car si la graine ne commence à germer qu'au moment d'une sécheresse que l'on a, assez fréquemment au commencement de juin, la récolte peut être fort compromise.

QUANTITÉ DE SEMENCE A EMPLOYER

Si on sème la graine à la main on doit en appliquer de 70 à 80 livres, mais, si l'on sème au semoir mécanique en lignes (drill), de 40 à 60 livres suffisent. On doit éviter de semer trop fort, chose qui empêche la graine de bien se développer dans les balles (caboche). Pour avoir beaucoup de graines, il faut que les plantes soient vigoureuses et ramifiées, ce qui demande un semis plutôt clair.

PROFONDEUR DU SEMIS

Le semoir en lignes permet de faire un semis à une profondeur uniforme. Cette profondeur doit être de trois quarts de pouce à un pouce. La semence doit être recouverte, si elle est appliquée à la main, avec une herse légère en fer, à dents rapprochées les unes des autres—puis roulée dans toutes les cas.

Annoncez dans
Le Madawaska

CHEVAUX

Arrivé de Mardi le 6 un autre char de

Chevaux et Juments pesant de 1250 à 1650

tous jeunes et seront vendus absolument garantis Venez les voir

N'oubliez pas que j'ai toujours en mains un stock de

Bois à finir, Hard Pine et épinette, aussi que Brique, Gazoline, Chaux, Ciment, Calor, Grains, Blé d'Inde, Moulée de toutes sortes, etc.

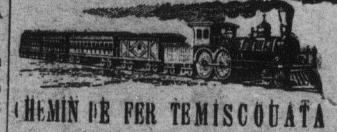
Mes Voitures d'été sont arrivées

et j'ai la plus belle ligne dans ces voitures dans le pays. Rappelez-vous que quand vous achetez ici, vous n'avez pas affaire à l'étranger, vos billets ne sont pas envoyés en dehors et vous avez affaire à moi seulement

J'achète mes voitures directement de la manufacture. Alors il y a toujours moyen d'arranger les paiements et régler les billets d'une manière satisfaisante. J'ai aussi une belle ligne de harnais de voiture et d'ouvrage.

J. W. HALL

Edmundston, N. B.



CHÉMIN DE FER TEMISCOUATA

HORAIRES depuis le 10 Novembre 1914
Express : Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m.
Arr. Connors N. B. 12.45 p. m.
Mixte : Dép. Riv. du Loup 10.30 a. m.
Arr. Connors N. B. 6.35 p. m.
Express : Dép. Connors N. B. 8.30 p. m.
Arr. Riv. du Loup 8.35 p. m.
Mixte : Dép. Connors N. B. 7.00 p. m.
Arr. Riv. du Loup 4.30 p. m.
Service quotidien excepté les dimanches.
Correspondance à Edmundston Jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St-Jean N. B., Houton, Brocks, La, Carleton, Fort Fairfield, Me. Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry.
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à
G. G. Grundy, Gérant général.
F. X. Bélangé, Agent général Passagers et fret.



Synopsis of Canadian North-West Land Regulations

THE sole head of a family, or any male over 16 years of age, may homestead a quarter-section of available Dominion land in Manitoba, Saskatchewan or Alberta. Applicant must appear in person at the Dominion Lands Agency or Sub-Agency for the District. Entry by proxy may be made at any Dominion Lands Agency (but not Sub-Agency), on certain conditions.
Duties—Six months residence upon and cultivation of the land in each of three years. A homesteader may live within nine miles of his homestead on a farm of at least 80 acres, on certain conditions. A habitable house is required except where residence is performed in the vicinity.
In certain districts a homesteader in good standing may pre-empt a quarter-section alongside his homestead. Price \$5.00 per acre. Duties—Six months residence in each of three years after earning homestead patent; also 80 acres extra cultivation. Pre-emption patent may be obtained as soon as homestead patent on certain conditions.
A settler who has exhausted his homestead right may take a purchased homestead in certain districts. Price \$5.00 per acre. Duties—Must reside six months in each of three years, cultivate 80 acres and erect a homestead worth \$100. The area of cultivation is subject to reduction in case of rough, scrubby or stony land. Live stock may be substituted for cultivation under certain conditions.
W. W. CORV, G.M.C.
Deputy of the Minister of the Interior
N. B.—Unauthorized publication of this ad- vertisement will not be paid for.

SO' VENIR DE FAMILLE

Important Register Familial

Prix : l'exemplaire, 10c.
Le cent : \$8.00

S'adresser à l'auteur

Rev. E. P. Chouinard
St-Paul de la Croix
Comté Temiscouata P. Q.

n. 5-6 m

L'UNION MUTUELLE

Compagnie d'Assurance sur la Vie.

PORTLAND, : : Maine

Établie en 1848

Actif, plus de \$19,000,000

Dépôt au Gouver- nement à Ottawa \$1,762,000

A. P. LABBIE,

Gérant.

Agence : FORT KENT, Maine

Résidence : Edmundston, N. B.

POUR VOS

IMPRESSIONS COMMERCIALES

Adressez-vous
à l'imprimerie

"LE MADAWASKA"

: Travail Rapide et Soigné :

DEMANDEZ NOS PRIX

Abonnez-vous au "MADAWASKA"